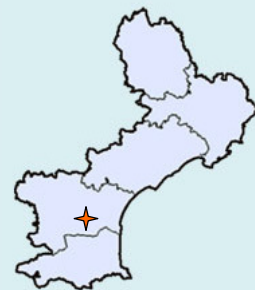


Château fort de Termes et ses abords

(SI00000496)



Département : Aude
Commune : Termes
Date de création : Arrêté du 8 décembre 1942
Superficie : 3,8 ha
Carte IGN 1/25 000° : 2346 E

Motivation du classement :

Ce sont les intérêts pittoresques et historiques qui ont motivé le classement du château de Termes et de ses abords. Ce site est isolé au cœur d'un paysage caractéristique des Corbières. C'est un haut lieu du catharisme : l'un des plus mémorables siège de la croisade contre les albigeois.



Vue depuis le château sur le village de Termes (sept 2007)



Le Château sur son promontoire rocheux (sept 2007)



Vestiges de la première enceinte du Château (sept 2007)

Description du site :

➤ Composantes paysagères et naturelles :

Le site de Termes se trouve au cœur des Hautes-Corbières, caractérisées par un relief tourmenté et sauvage, des gorges et des vallées taillées dans des formations calcaires, et une végétation assez aride et typiquement méditerranéenne.

Les vestiges du château de Termes sont juchés sur un impressionnant promontoire rocheux, qui domine le village à l'Est, et les gorges du Termenet encadrant le ruisseau du Sou au Nord. Le relief sur lequel est construit le château est remarquable par sa hauteur, son volume et ses parois verticales. Culminant à 470 m, il est entouré de talus abrupts sur trois côtés, couverts de garrigue. Le château de Termes constitue ainsi un site naturel défensif de premier ordre. Siège d'une puissante seigneurie féodale, ce site a donné son nom à la région du Termenès.



Les remparts du Château dominant les gorges du Termenet (sept 2007)

L'accès au château se fait par le versant Sud. En montant on découvre une première muraille très érodée, qui correspond à la première enceinte de 1210. Plus haut, on accède au château par un fossé qui défendait la première des deux enceintes concentriques formant la forteresse royale. L'enceinte basse est la mieux conservée : certaines courtines ont gardé toute leur élévation, notamment sa poterne donnant sur les gorges, et permettant d'apprécier le profil général du



château de Termes.

La seconde enceinte, plus ruinée, comporte divers éléments dégagés par les archéologues, les restes épars du donjon détruit, et surtout, la chapelle castrale. En s'avancant on découvre deux ouvertures romanes, dont l'une est cruciforme. Cette fenêtre cruciforme est devenue l'élément emblématique du château.

➤ Histoire :

Aux XI^e et XII^e siècles, Termes constitue le chef-lieu d'une importante seigneurie : le Termenés. Au gré des opportunités et au prix de conflits périodiques avec l'abbaye de Lagrasse, les seigneurs de Termes agrandissent leur domaine, qui s'étend d'Arques à l'Ouest jusqu'à Aguilar à l'Est. Raimond de Termes est alors un des plus puissants vassaux de Trencavel, et combat la croisade albigeoise.

En août 1210 se déroule un des épisodes cruciaux de la croisade : Simon de Montfort décide de soumettre Termes « l'imprenable ». La place forte résistera près de quatre mois, mais c'est finalement la pénurie d'eau et la dysenterie qui auront raison des assiégés. Raimond de Termes est alors emprisonné.

Temporairement repris lors de la débâcle des croisés vers 1223, le château devient une forteresse royale française en 1228. Tandis que l'édifice est progressivement renforcé, l'habitat castral adjacent est évacué en 1257. Dès lors, Termes est intégré au réseau des forteresses défendant la frontière avec l'Aragon, et constitue l'un des « Cinq fils de Carcassonne ». Une garnison royale l'occupera pendant quatre siècles.

La démolition du château est décidée en 1652, sept ans avant que le traité des Pyrénées repousse la frontière plus au Sud. Le site sort de l'oubli lorsque des premières mesures de sauvegarde interviennent au milieu du XX^e siècle. Les premières recherches de terrain sont réalisées en 1975 par Lucien Bayrou.

➤ Activités humaines :

- Tourisme : environ 10 000 visiteurs par an.
- Fouilles archéologiques et chantiers de restauration des vestiges du château.



Vue du Château depuis le village de Termes (sept 2007)

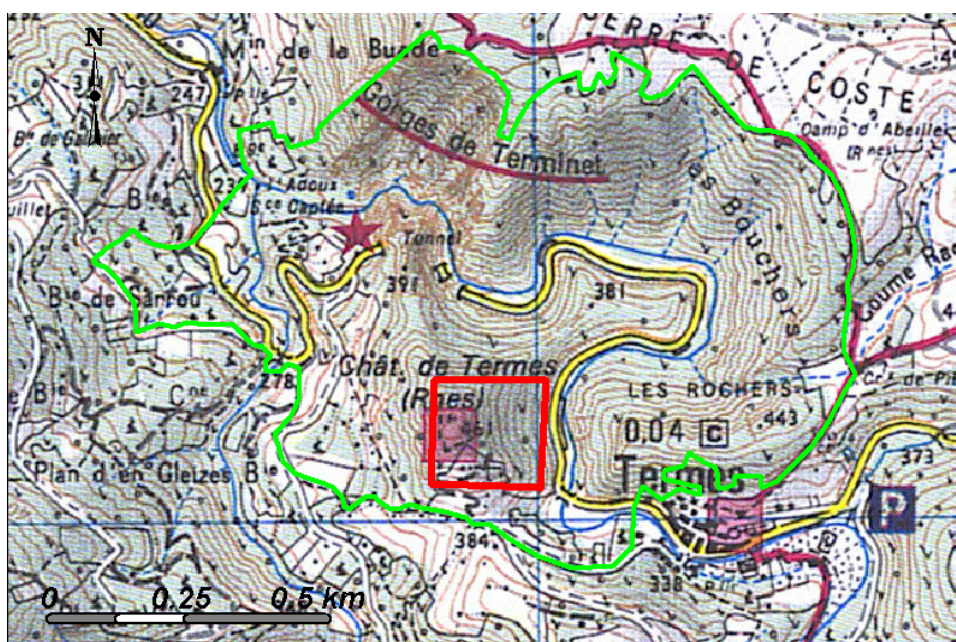
Document cartographique :

En rouge le périmètre du site classé du château de Termes.

En vert le périmètre du site inscrit des gorges de Termes.

Fond de carte : IGN BD Carto 1/25 000^e.

<http://carto.languedoc-roussillon.ecologie.gouv.fr/>





Etat des lieux et enjeux :

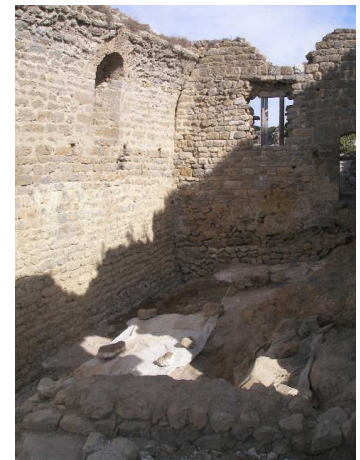
- **Evolution du périmètre classé :** Pas de modification.

- **Etat actuel de conservation du site :**

Actuellement la visite du château est payante. Le visiteur peut découvrir un parcours muséographique dans le château, profiter des services d'accueil (parking voitures et autocars, boutique et accueil installés dans une maison traditionnelle du village, aire de pique nique, toilettes), et assister aux expositions et animations ponctuelles organisées dans le site.

Depuis les années 90 le château a fait l'objet d'importants travaux de consolidation et de sécurisation, de valorisation, d'approches archéologiques ponctuelles et d'analyses topographiques et architecturales. La chronologie de ces travaux démontre le dynamisme des gestionnaires de ce site :

- 1990 : ouverture du château au public.
- 1990-1992 : travaux d'entretien et de consolidation des vestiges entrepris par le service des Monuments Historiques.
- 1993-94 : fouilles de la chapelle et enlèvement complet des déblais. Réhabilitation d'une maison du village en point d'accueil-boutique.
- 1995-1997 : chantiers de bénévoles, plusieurs phases de débroussaillages et de terrassements, fouilles ponctuelles.
- 1998 : mise en sécurité du site, consolidation des courtines.
- 1999 : sécurisation des secteurs de fouilles antérieurs, bilan sur l'ensemble des recherches réalisées.
- 2002-2004 : deux nouvelles campagnes de relevés. Installation de nouveaux panneaux explicatifs.
- 2005 : campagne de fouilles et sondages archéologiques.
- 2006 : fouilles et sondages concentrées sur la partie sommitale du site (chapelle, citernes). Travaux de consolidation et sécurisation. Amélioration des cheminements et gestion des déblais (installation d'une brouette mécanisée).
- 2007-2009 : mise en œuvre du nouveau programme de fouilles triennal.



La chapelle du château : chantier de fouille (sept 2007)

- **Problèmes :**

Périmètre protégé au titre des sites incohérent, il mériterait d'être étendu aux gorges, intimement liées au château.

Inventaires et mesures de protection concernant le site classé :

- **Inventaires concernant le site classé :**

- [ZICO LR06](#) Hautes Corbières
- ZNIEFF [n°0000.2003](#), type 2, « Massifs forestiers des Corbières Occidentales », 68 000 ha.

- **Autres mesures de protection touchant le site classé :**

- Zone de Protection Spéciale (Natura2000) [FR9112028](#) Hautes Corbières, 28400 ha.
- Site inscrit « Gorges de Termes » (arrêté du 8 décembre 1942 ; 78 ha).
- Château monument historique classé (25 septembre 1989).



Le Château de Termes, Site Classé et Monument Historique (sept 2007)





Gestion du site et principes d'action :

➤ Propriétaires fonciers :

Propriété communale : château (racheté par la commune au Touring Club de France en 1988) et forêt communale de Termes aux abords.

➤ Gestionnaires et orientations pour la gestion du site :

La DIREN au titre des sites classés et la DRAC au titre des monuments historiques classés interviennent en cas de demande d'autorisation de travaux ou de contentieux. Le Service Régional de l'Archéologie délivre les autorisations de fouilles.

Depuis 1990 le château de Termes constitue un site pôle du programme de développement local « Pays Cathare », porté par le Conseil Général de l'Aude. Dans ce cadre une série d'étude et d'actions de réhabilitation ont été réalisées.

Désormais les vestiges du château de Termes font l'objet d'une mise en valeur permanente conduite par la municipalité de Termes et par l'Association de Sauvegarde du Château de Termes (ASCT). Cette association organise notamment des chantiers de fouilles et de restauration durant l'été (nettoyage des remparts, amélioration des cheminements, relevé et déblaiement de tous les éléments architecturaux caractéristiques). Le caractère continu et progressif du chantier du château de Termes renforce son l'intérêt de la visite.

La commune de Termes témoigne d'une réelle volonté de valoriser le château de Termes, de mettre à jour son histoire et de la faire découvrir. Le programme de fouilles triennal a été renouvelé pour la période 2007-2009, avec un budget évalué à 50 000 euros par an. Ce nouveau programme de recherche et de travaux s'inscrit dans une politique de gestion globale de la fouille et de l'aménagement, de mise en cohérence de la valorisation du site et des découvertes archéologiques. Trois axes seront suivis pour ce nouveau programme : une meilleur gestion des déblais ; le traitement des zones n'ayant encore pas fait l'objet de travaux ; la consolidation régulière des vestiges mis à jour.

Sources :

ASTRUC (Abbé J.L.), 1939, *Termes en Termenès*, Grenoble.

BAYROU Lucien, 1989, *Le château de Termes*, Centre d'Archéologie Médiévale du Languedoc / C.D.P.C.A.

LANGLOIS G., "Le siège du château de Termes par Simon de Montfort en 1210, problèmes topographiques et historiques", *Heresis*, n° 22, 1994, pp. 101-134 et n° 24, 1995, pp. 87-89.

<http://www.payscathare.org/1-6546-Histoire.php>

<http://lescathares.free.fr/chateau/termes.html>

<http://paratge.chez-alice.fr/histoire/chateau.htm>

<http://www.cathares.org/termes.html>

http://www.terres-cathares.com/article.php3?id_article=17

<http://www.occitanie.org/chateaux-cathares/termes/termes.html>

